



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 6 mai 2014

### PARASITISME SUR LE DOS DES CHÔMEURS

Sous Sarkozy, le suivi de chômeurs avait été en partie sous-traité à des sociétés privées comme C3 Consultant, leader dans le domaine. C3 Consultant est aujourd'hui en faillite. Ses 600 employés vont se retrouver eux-mêmes à Pôle Emploi et 125 000 chômeurs seront, du coup, livrés à eux-mêmes. Le patron de la société est quant à lui poursuivi pour avoir facturé à l'État de fausses sorties du chômage.

Pôle Emploi ne permet pas à beaucoup de chômeurs de retrouver un emploi, mais sert de vache à lait pour une multitude de consultants, de sociétés de formation, sans compter ces véritables escrocs qui se sont insérés dans le fromage. C'est ce qu'on appelle le « traitement social du chômage »... Social pour qui ?

### Ça Doit Disparaître !

Selon les données du Ministère du Travail, au quatrième trimestre 2013, 83,7 % des embauches en France ont été des contrats à durée déterminée. Avant la crise financière de 2008, les CDD atteignaient déjà la proportion de 70 %. D'année en année la précarité gagne du terrain. Elle permet au patronat d'ajuster les emplois en fonction de ses intérêts et d'imposer des salaires au rabais.

Le gouvernement nous parle de sacrifices partagés. En réalité, seuls les travailleurs font les frais de la crise. Le grand patronat, les gros actionnaires continuent de s'enrichir, comme jamais.

Pour la CGTR, cette situation est intolérable. Pour en finir avec le chômage et la précarité, la solution, c'est d'imposer la répartition du travail entre tous sans diminution de salaires, les embauches là où elles manquent. Mais cela, seule l'action collective des travailleurs pourra le faire.



### COMMUNIQUÉ DE LA CGTR ÉDUC'ACTION À PROPOS DES CAE-CUI

Au 1er mai 2014, suite à notre intervention, fini l'annualisation illégale.

Ça y est, enfin, un terme a été définitivement mis à la pratique illégale de l'annualisation du temps de travail des CAE - CUI. Rappelons que l'annualisation avait pour effet de faire travailler ces personnels 24 H ou 25 H par semaine alors qu'ils ne sont payés que 20 H.

Le nouveau recadrage concerne pas moins de 1000 personnels en contrat CAE CUI.

Comme convenu et comme s'y était engagé l'autorité académique par souci de régularisation des situations, au 1er mai 2014 par avenant, tous les contrats passent à 20 h hebdomadaires présence effective.

Dans les collèges et lycées, les avenants sont actuellement remis aux CAE CUI.

Et pour les heures indument effectuées depuis le début des contrats ?

La CGTR Educ'action invite les intéressés à suivre la procédure suivante :

Dans un premier temps, rédiger un courrier à l'attention de votre chef d'établissement et envoyer copie au syndicat : [cgtr.education@ac-reunion.fr](mailto:cgtr.education@ac-reunion.fr).

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Et si cela ne règle pas le problème, porter alors l'affaire devant les Prud'hommes.

## **LE RÊVE AMERICAIN... PAS POUR LES TRAVAILLEURS !**

Selon la presse, l'économie des Etats Unis a redémarré et le chômage a diminué pour s'établir à 6,5 % de la population active. Mais l'embellie qu'on nous dépeint possède aussi une face cachée. Les travailleurs de la première puissance mondiale ne disposent pas d'emplois stables comme dans tous les pays capitalistes, beaucoup n'ont pas d'assurance maladie, et le salaire minimum fédéral n'est que de 7,25 \$ soit 5,22 € (9,53 € en France). Le président Obama a déposé un projet de loi pour qu'il soit porté à 10,10 \$ (7,28 €), mais les Républicains qui s'y opposent ont les moyens de le bloquer à la Chambre des Représentants.

Bas salaires et exploitation des travailleurs, telles sont les bases du fonctionnement du système capitaliste, et les travailleurs américains en font aussi les frais.

## **PAR DELÀ LES FRONTIÈRES, UNE SEULE CLASSE OUVRIÈRE**

Comme chaque année des manifestations de rue ont été organisées dans la plupart des pays. En France, dans les DOM, nous avons manifesté contre le plan d'austérité de Valls/Hollande, contre les licenciements et pour l'augmentation des salaires. En Turquie, la police mobilisée en nombre par le gouvernement (40 000 dans la seule ville d'Istanbul !) a chargé les travailleurs et les jeunes rassemblés sur la place Taksim ; en Malaisie et au Bangladesh, des dizaines de milliers de travailleurs sont descendus dans les rues pour dénoncer l'exploitation infernale dont ils sont victimes (1200 ouvrières décédées suite à l'effondrement de leur usine au Bangladesh), les bas salaires et la complicité du pouvoir politique avec leurs exploiters nationaux et étrangers.

Même dans les pires conditions de vie, la répression ne vient jamais à bout de la colère et de la révolte des exploités dont l'organisation ressurgit d'une façon ou d'une autre. Le Premier Mai, journée internationale de lutte des travailleurs, est là pour rappeler aux exploiters du monde entier que la classe ouvrière ne s'accommodera jamais de l'inhumanité du système social actuel et que la lutte pour une société débarrassée de l'exploitation fait toujours partie de ses objectifs.

## **CAMÉLIAS : LOCATAIRES EN COLÈRE**

Il y avait déjà chez les locataires de la SIDR Camélias un ras-le-bol concernant l'insalubrité de leurs logements. S'y est ajouté récemment l'annonce de leur bailleur social d'une augmentation de leurs loyers de... 51 % pour couvrir les frais de mise aux normes de leurs habitations. Ce qu'ils ont bien entendu refusé d'autant qu'un accord collectif de 2006 prévoyait déjà les travaux de rénovation et que ceux-ci n'ont jamais été réalisés.

L'objection des locataires concernés est que la SIDR va percevoir des subventions publiques pour réaliser ces travaux. Ils veulent donc en connaître le montant et savoir ce qui reste réellement à leur charge sachant que, de plus, tous les travaux envisagés ne doivent pas être supportés par eux.

A l'occasion de leurs démarches auprès des différents organismes, les locataires des Camélias ont aussi tenu à dénoncer les tarifs prohibitifs des loyers qui s'élèvent à 13 euros le mètre carré, donc supérieurs aux prix pratiqués par le secteur privé.

Ce que l'on peut signaler aussi, c'est le silence et donc la complicité dont font preuve les élus (maires, conseillers généraux) dans cette affaire alors qu'ils se vantaient il y a peu encore des opérations de rénovation engagées par eux dans ce quartier. Mais à quel prix pour la population ? Il se gardait bien de le préciser !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68